

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 JANVIER 2019

L'an deux mil neuf, le trente janvier à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Claude JAOUEN, Maire.

Date de convocation : 24 janvier 2019

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 24

Nombre de votants : 29

PRESENTS : M. Claude JAOUEN - Mme Gaëlle MESTRIES - MM. Patrice DUMAS - Alain MORI - Mmes Marie-Edith MACE - Joëlle DY - Sophie LE DRÉAN-QUÉNEC'H DU - M. Jean-Michel PENARD - Mme Sylvie VIROLLE - MM. Laurent MOLEZ - Marcel JORET - Yann LE GUEN - Aroun PAJANIRADJA - Mmes Florence BOULLET - Christine PIETTE - Marie-Christine GARNIER – MM. Patrick MALLET - Pierre HUCKERT - Mmes Nathalie LECARDONNEL - Sonia GAMEROFF - Annie LIS - MM. Bernard VINATIER - Yves FERREY - Mme Nathalie BELLEC.

ABSENTS EXCUSES : Mme Ghislaine MARZIN

Mme Françoise LERAY

M. Laurent TALLEC

M. Stéphane BONNEL

M. René MARHEM

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Sylvie VIROLLE

POUVOIRS : pouvoir de Mme Ghislaine MARZIN à M. Claude JAOUEN

pouvoir de Mme Françoise LERAY à Mme Joëlle DY

pouvoir de M. Laurent TALLEC à Madame Christine PIETTE

pouvoir de M. Stéphane BONNEL à M. Alain MORI

pouvoir de M. René MARHEM à M. Pierre HUCKERT

1 - Salle multifonctions - approbation du projet et validation de l'avenant fixant la rémunération définitive du Maître d'œuvre

Le Conseil municipal, par 21 voix « POUR » et 8 « CONTRE », approuve l'avant-projet détaillé de la salle multifonctions au lieu-dit « Le Champ Courtin » pour un montant de (3 808 286,00 € HT valeur août 2018) et approuve l'avenant actant la rémunération définitive du maître d'œuvre à 468 557,80 € HT.

2 - Salle multifonctions - dotation de soutien à l'investissement local

Le Conseil municipal, par 21 voix « POUR », 4 « ABSTENTIONS » et 4 « CONTRE », valide le plan de financement de la salle multifonctions s'élevant à la somme de 4 875 142 € HT et sollicite un cofinancement de l'Etat au titre de la DSIL à hauteur de 1 462 543 €.

3 - Projet de réhabilitation du porche de Notre Dame de Lorette - validation de l'emplacement

Le Conseil municipal, par 28 voix « POUR » et 1 « ABSTENTION » valide la proposition d'emplacement du porche à la limite de l'ancien et le nouveau cimetière.

4 - ENEDIS - mise à disposition d'un terrain - secteur de la Janaie

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, approuve la convention à passer avec ENEDIS, relative à la mise à disposition d'un terrain, dans le cadre de l'alimentation électrique du secteur de la Janaie.

5 - Classe transplantée - attribution d'une subvention

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise le versement d'une subvention complémentaire à la subvention « sortie éducative », d'un montant de 1 512 € à l'école maternelle publique.

6 - Spectacles « Melesse à la Page » - fixation des tarifs

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, fixe le tarif des spectacles « Melesse à la Page » devant se dérouler au mois de mars 2019 à 3 euros - tarif unique et gratuité pour les moins de 12 ans.

7 - Don au profit du Centre Rey Leroux de LA BOUEXIERE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leurs pouvoirs, autorise Monsieur le Maire à procéder au versement d'une somme de 80 € au Centre Rey Leroux de la BOUEXIERE.

Affichée le 1^{er} février 2019

Le Maire,

Claude JAOUEN